

4 mai 1982 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à la préfecture de Limoges, devant le conseil régional du Limousin, mardi 4 mai 1982.

Monsieur le président,

- Mesdames, messieurs,

- Vous savez bien que je suis heureux de me trouver parmi vous et vous supposez le vif intérêt que j'ai porté au discours du président du conseil régional du Limousin que je tiens à remercier de ses paroles amicales et de l'importance et du sérieux de son exposé.

- Comme je l'ai dit hier, je suis venu en Limousin pour témoigner de la solidarité nationale et j'ai insisté sur le fait que cette solidarité devait s'exercer à l'égard de votre région si souvent décrite comme désertique et vieillie, mais dont je sais qu'elle contient bien des richesses encore inexploitées et bien des capacités humaines qui ne demandent qu'à s'épanouir.

- Enfin, je suis venu témoigner de la solidarité nationale à l'égard du Limousin afin de proposer des mesures et des initiatives qui marqueront l'orientation de la politique du gouvernement de la France, celle qu'il a mise en oeuvre depuis bientôt un an, celle dans laquelle il persévèrera. Assurément j'ai d'abord consulté et le Premier ministre `Pierre MAUROY` et les ministres responsables. Saisissant l'occasion qui m'est donnée d'entrer dans le vif du sujet, et parfois même dans certains détails qui ne seraient pas naturellement de ma fonction, j'ai rassemblé des éléments parfois épars afin de faire bien comprendre à la population du Limousin et à ses représentants ici assemblés, les choix, les décisions, les priorités voulus par le gouvernement de la République sous mon autorité et dans-le-cadre de mes choix.\

Que de fois ai-je répété au-cours des années passées que toute action gouvernementale devait s'inspirer de ce qui est beaucoup plus qu'un slogan, d'une obligation impérieuse : d'abord l'emploi.

- Notre pays, notre société, faut-il le répéter, ne peut accepter durablement d'être rongé par ce mal si odieux `chômage` qui plonge des centaines de milliers de femmes et d'hommes dans l'angoisse d'être inutiles, dans l'angoisse de vivre au jour le jour sans autre point d'encrage que les petites annonces, les files d'attente à l'ANPE et les démarches sans lendemain.

- D'abord l'emploi, c'est s'attacher à guérir notre société de ce mal auquel, si nous n'y prenons garde, nous nous habituerons, avant qu'il ne nous condamne à un dépérissement plus dramatique encore.

- Chacun sent bien qu'au-delà des nécessaires mesures visant à abaisser la durée du travail ou l'âge de la retraite et à allonger le temps libre, réduire le chômage ne sera possible que si nous parvenons à sortir durablement notre économie de l'état de léthargie, d'hibernation dans lequel elle était depuis plusieurs années, que si nous savons la replacer solidement sur la base d'une croissance qui pour être différente n'en doit pas moins être sensible. C'est pourquoi j'ai proposé, puis le gouvernement a procédé à une relance de la consommation, l'été dernier, en relevant sensiblement les revenus, salaires et allocations diverses des catégories de Français les plus défavorisés. Puis, cela a été les nationalisations, réforme de structure de notre économie, visant en-particulier, parmi d'autres objectifs, à la doter d'une force de frappe industrielle et d'un système de crédit devant obéir à des considérations d'intérêt public à long terme plutôt, trop souvent, qu'à la spéculation immédiate.\

Après ces deux préalables indispensables, il nous fallait, et c'est à quoi nous nous attaquons, assurer la relance de notre économie par une action volontariste sur l'investissement, qu'il soit

assurer la relance de notre économie par une action volontariste sur l'investissement, qu'il soit public ou privé. Je rappelais hier que la progression de l'investissement privé, depuis 1976, n'avait été que de 1 %, que la progression de l'investissement public avait été, pour la même période, de 51 %, dans les deux cas chiffres bien faibles, mais qui marquent bien où se trouve l'élan, comment peut être engagée, et par quoi, une action.

- C'est le sens des décisions du gouvernement : action qui marque une continuité avec celle - entreprise depuis bientôt un an et qui doit permettre à cette économie de repartir puissamment vers de nouvelles conquêtes, d'abord sur notre marché intérieur comme sur les marchés extérieurs.

- Oui, "d'abord l'emploi", cela exige l'effort de tous, un effort qui sera d'autant mieux consenti par notre peuple toujours présent aux grands rendez-vous qui exigent son effort, si on lui demande et si on sait lui demander, à condition bien entendu que cet effort soit réparti avec justice. C'est aussi l'objet de la politique de solidarité nationale mise en oeuvre et cette politique sera d'autant plus réelle qu'elle sera décentralisée et planifiée.

- C'est pourquoi développement et solidarité ne rencontreront leur plein effet qu'à partir du moment où la responsabilité aura été fixée point par point, région par région, département par département, commune par commune, association par association et où un immense mouvement s'emparera de la nation française pour que le sens de la responsabilité permette à ce peuple d'avancer avec force et certitude vers l'avenir.\

Je me permettrai, sans vouloir m'attarder sur ce sujet, de vous rappeler que la décentralisation, puisqu'elle rapproche les décisions de ceux qu'elle concerne, développe naturellement cette responsabilité, que la reconnaissance du droit à la différence dans-le-cadre de l'unité nationale, c'est un aiguillon pour l'action. C'est en même temps une grande réforme politique puisqu'elle représente un élargissement considérable des espaces de liberté.

- Mais c'est aussi une arme supplémentaire en faveur du développement économique et de l'emploi car elle donnera aux initiatives locales la capacité d'émerger et d'aboutir à un moment où le développement local, où l'extension et l'enrichissement des capacités existantes sont devenus primordiaux. J'ai dit que ce développement et cette solidarité devaient être planifiés : c'est pourquoi a été décidée une nouvelle méthode de planification. Je disais hier à Guéret qu'il fallait faire appel aux intelligences, aux compétences, aux moyens que la science met pour déterminer la prévision. Il faut que l'ensemble des citoyens dans leurs organisations représentatives aient leur mot à dire et que de cette confrontation qui s'achève au Parlement naisse d'une façon précise, l'expression de la volonté nationale, mais il faut aussi naturellement, veiller à ce que cette démarche reste toujours démocratique. Le Plan retrouvera d'autant mieux sa valeur de référence que l'ensemble de ses partenaires économiques et sociaux aura été associé à son élaboration. Vaste travail collectif, auquel je vous invite, mesdames et messieurs, conjugaison des capacités de réflexion et de création et non pas seulement décisions venues d'en haut, des pouvoirs publics, élaborées dans le secret.

- Ce Plan doit être articulé et doit déboucher sur un aménagement du territoire aussi harmonieux que possible, complémentaire de la décentralisation dont je parle, car la solidarité ne vise pas seulement à réduire les inégalités entre les catégories de France, elle doit aussi réduire les disparités régionales. La collectivité nationale a pour obligation de permettre à chaque région de combler, lorsqu'il y a retard, ce retard et de corriger les effets de la crise. Il serait anormal que le poids de telle ou telle région, selon les azimuts, fasse basculer la France de façon que se développe et s'étende à l'infini un désert français qui serait situé en son centre.\

J'ai noté, monsieur le président, de nombreux éléments qui figuraient dans votre exposé. Vous me le disiez hier, le Limousin, qui a perdu le quart de sa population depuis le début du siècle, dont la part de la population âgée est supérieure de 10 % à la moyenne nationale, mais dont le produit intérieur brut `PIB` par habitant est inférieur de 26 % à cette même moyenne nationale, le Limousin sait bien que les critères d'inégalités sociales et régionales se conjuguent étroitement.

- Certains diront qu'il n'y a rien à faire contre la géographie, la géologie, contre le relief. Des exemples, à travers le monde, montrent qu'un pays qui le veut peut dominer ses obstacles naturels. La richesse de la science, dont je parlerai tout à l'heure à propos des travaux de votre

université, permet de transmuter, comme une sorte de pierre philosophale qui autoriserait désormais à penser qu'à partir des éléments de base tout est possible à la capacité de l'homme. Eh bien l'Etat est disposé, mesdames et messieurs, à donner une dimension plus grande aux efforts que vous avez déjà faits vous-mêmes, tant pour améliorer les conditions de vie de vos concitoyens que pour promouvoir votre développement économique.\

En premier lieu, le régime des aides au développement régional destinées à favoriser l'implantation et le développement d'activités industrielles et tertiaires dans les zones prioritaires d'aménagement du territoire vient d'être réformé, simplifié, renforcé. Sa mise en oeuvre sera, pour la plus grande part, décentralisée au-profit de la région, dans-le-cadre de la loi ou des lois qui, s'ajoutant l'une l'autre, composeront l'une des plus grandes transformations de la société française.

- Pour marquer la priorité qu'il attache au développement économique du Limousin, le gouvernement a décidé de placer l'ensemble de la région au-titre de la prime d'aménagement du territoire, et de faire bénéficier la totalité du département de la Creuse du taux maximum pour les investissements.

- Vous avez, monsieur le président, présenté les grands dossiers pour lesquels la population et les élus du Limousin attendent que cette solidarité nationale s'exerce et se concrétise. Je vais m'efforcer d'y répondre. J'ai noté que la première priorité que vous avez soulignée portait sur les moyens de communication, ce qu'on appelle plus généralement, le désenclavement et que la deuxième priorité visait la situation et le sort des personnes âgées et après quoi vous avez successivement examiné les conditions dans lesquelles se développaient l'industrie, l'agriculture et l'université. Je passerai rapidement sur certains sujets, devant en traiter encore quelques-uns au-cours de la journée, mais je ne veux éluder aucune de vos questions.\

Au premier rang de ces dossiers, vous citez, à-juste-titre, ce fameux désenclavement d'une région refermée sur elle-même. J'ai pu apprécier hier, en inaugurant l'aérodrome de Lepaud et la déviation du Pont-à-la-Dauge, combien avec l'aide des pouvoirs publics vous vous étiez, de vous-mêmes, engagé dans cette voie. Mais je sais aussi que là n'est pas l'essentiel et que, ce que vous demandez, c'est qu'une liaison routière rapide vous relie à la capitale et que soit enfin tracée cette ligne au milieu de la grande zone d'ombre dans la carte des liaisons routières rapides entre Paris - Bordeaux d'une part et Paris - Clermont-Ferrand d'autre part.

- J'ai bien noté vos observations et le sentiment que si certaines dispositions précises ne sont pas prises dans les quelques années qui viennent, et à court terme, le Limousin risque d'être définitivement dépassé par les grands courants économiques qui suivent naturellement les commodités des moyens de transport.

- Toute l'histoire de l'humanité tourne autour de ces commodités, les vallées et les fleuves. Comment expliquer la venue des marchandises de Grèce et de Rome sinon par le fait que l'homme de cette époque pouvait plus aisément suivre le -cours des eaux et passer par les vallées au lieu de franchir les montagnes, en-raison même de la modicité de ses moyens techniques. Et c'est cela même que j'ai vécu dans le département que j'ai représenté pendant 35 ans où un certain nombre de massifs, et particulièrement le vieux massif hercinien, avait été évité par les communications de biens et donc par les communications de personnes. Le piton du Morvan entre ses trois vallées s'est trouvé ainsi longtemps isolé. Comment ne comprendrais-je pas la situation d'une région comme celle-ci et surtout l'application de ses élus et de ses représentants dont l'objet, dans cette vie moderne de la fin du 20ème siècle, doit précisément être d'apporter les ressources de la technique, de la science et de la solidarité pour dominer ce qui peut l'être désormais, c'est-à-dire l'isolement géographique.\

Vous avez recommandé de procéder autrement. Je vous dirai seulement que si l'on commence par le nord de votre région je noterai que les collectivités territoriales ont unanimement donné leur accord à la réalisation d'une autoroute Orléans - Vierzon, déjà étudiée, techniquement prête, même si j'observe que, deci - delà, existent encore des projets qui tendraient à s'opposer, notamment à travers la Sologne, à l'édification de cette autoroute. De toute façon, les accords étant donnés, cette -entreprise sera commencée dans les mois prochains.

- Quant à la fameuse RN 20 `route` et notamment la mise à deux fois deux voies entre Vierzon et Brive, également -entreprise, je note comme vous que si l'on s'en tenait au rythme des crédits accordés au Limousin ces dernières années, cela ne serait pas envisageable avant 25 ou 30 ans, ce qui n'est pas tolérable. Même l'échéance de quinze ans, vous l'avez dit qui devrait être un grand maximum, paraît déjà bien éloignée.\

Eh bien alors, l'autoroute Vierzon - Bessines, c'est quelque chose à examiner. Je vous dis ce que je sais après avoir consulté, comme je vous le disais pour commencer, le ministre des transports `Charles FITERMAN`. En tout cas, au point et au moment où je m'exprime, une accélération notable de ce programme a été décidée. Oh ! je sais que pour avoir reçu trop de promesses non tenues sur ce dossier vous souhaitez connaître avec précision l'échéancier. C'est pourquoi je vous précise que 50 % de ces travaux devront être achevés avant 1988, fin du neuvième Plan, dont l'ensemble des déviations urbaines au nord de Limoges et la totalité de la section Limoges - La Croisière.

- Ce programme signifie une accélération des travaux prévus à ce jour et un effort supplémentaire de l'Etat, dès 1983, de 60 millions de francs par an, effort, qui bien entendu ne saurait être réalisé aux dépens des crédits affectés au plan routier Massif central dont l'enveloppe de 370 millions de francs sera maintenue en francs constants pendant cette période, et qui permettra notamment la poursuite de l'aménagement de la RN 145.

- J'ajoute que le ministère des transports proposera à la région Limousin de nouveaux programmes cofinancés entre l'Etat et la région pour l'aménagement des liaisons routières transversales dont la route Centre - Europe - Atlantique. Enfin, lorsque la concertation avec les collectivités locales pour le choix du tracé de la section urbaine de la déviation de Tulle aura abouti, les modalités de financement pourront être précisées par analogie avec celles arrêtées pour la déviation de Brive.

- Monsieur le président, dans votre exposé apparaissaient quelques projections nouvelles : j'en ai pris note, et je l'espère, bonne note. J'examinerai avec M. le Premier ministre `Pierre MAUROY` les conditions dans lesquelles nous pourrions, soit infléchir ce programme, soit accélérer sa mise en oeuvre.\

Le deuxième grand dossier régional qui vous préoccupe, m'avez-vous dit, c'est l'amélioration de la condition des personnes âgées.

- Compte-tenu de l'ampleur et de l'acuité des problèmes relatifs à la condition des personnes âgées, la région Limousin sera un champ d'application particulier de la politique nationale d'action sociale et médico-sociale en faveur de ces personnes, avec une prise en compte des spécificités de la situation régionale. Non pas qu'il y ait trop de personnes âgées, mais ce qui paraît redoutable c'est que la pyramide des âges ait été à ce point détériorée, que la jeunesse à la fois se disperse et d'autre part n'apparaît de génération que comme vouée soit à s'expatrier soit même à disparaître.

- En-particulier, la transformation de lits de long séjour des centres hospitaliers en lits de sections médicalisées des maisons de retraite tiendra compte des insuffisances que vous constatiez dans la capacité en lits de long séjour des établissements. Des mesures éventuelles de transformation ne seront prises qu'après une large concertation avec les élus et les responsables locaux, cela va de soi, et pendant la durée du plan intérimaire 1982 - 1983, en accord avec les autorités locales dans l'esprit que je viens de définir.

- D'ores et déjà, je peux vous annoncer - ce sont les informations qui me parviennent à la fois du Premier ministre `Pierre MAUROY`, de Mme le ministre de la solidarité nationale `Nicole QUESTIAUX` et de M. le ministre de la santé `Jack RALITE` - en Haute-Vienne, 82 lits de long séjour seront maintenus à Saint-Yrieix £ 110 à Saint-Léonard-de-Noblat £ 80 à Rochechouart sauf si un accord sur leur transformation est obtenu avec les autorités et les élus locaux.

- En Corrèze et en Creuse, les capacités existantes en lits de long séjour seront pour le moins maintenues. Ce programme pourra comprendre des opérations nouvelles de créations de lits de long séjour, notamment à Limoges, ainsi que la médicalisation de maisons de retraite et l'humanisation de lits de moyen et long séjours. Des crédits complémentaires pourront être affectés en 1982 par le ministère de la solidarité nationale et le secrétariat d'Etat aux personnes

arrêtées en 1962 par le ministère de la solidarité nationale et le secrétariat d'Etat aux personnes âgées pour financer les opérations prêtes. En tout état-de-cause, l'effort financier nécessaire est prévu et sera réalisé en 1983.\

Les services de soins infirmiers à domicile seront développés. Vous savez que c'est là une direction qu'il faut absolument déterminer, non seulement pour des raisons d'utilité mais aussi pour des raisons d'humanité. Vous avez tous vécu, mesdames et messieurs qui gérez et administrez vos communes et vos départements, à quel point il était difficile d'exiger des personnes âgées qu'elles quittent l'endroit où elles ont toujours vécu, leur environnement familial, amical, celui du voisinage, pour aller vivre leurs derniers jours, même si elles y sont matériellement admirablement reçues dans des maisons éloignées. On les a rapprochées de plus en plus. On a quitté très souvent le chef-lieu du département pour se rapprocher du chef-lieu du canton. Mais, encore un fois, c'est par le développement des soins à domicile que nous parviendrons, dans les décennies futures, à équiper notre pays de soins utiles en évitant au demeurant les constructions massives dont l'utilité peut paraître parfois douteuse.

- Dans-le-cadre du 9ème Plan, un programme d'ensemble sur l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées en Limousin sera entrepris. Il prendra la forme d'un contrat de plan dans les limites du partage des compétences qui sera opéré par la loi sur la décentralisation.

- Afin d'aider la région à préparer les bases quantitatives et qualitatives de ce programme, l'Etat mettra à sa disposition, si elle le souhaite, un groupe de travail comprenant des personnes choisies pour leur compétence et leur intérêt pour ce problème.\

Vous avez ensuite traité des problèmes agricoles, industriels et universitaires. J'aurai l'occasion d'examiner après vous l'ensemble des problèmes agricoles de la région Limousin cet après-midi, dans le département de la Corrèze. Vous me permettrez donc, puisqu'à ce moment-là je me trouverai avec les principaux représentants et délégués de ces professions agricoles ainsi que bien entendu avec les élus, d'attendre cet après-midi pour approfondir cette conversation et vous apporter les éléments qui manqueraient dans la vue un peu rapide que j'en aurai ce matin à Limoges.\

J'ai moi-même suivi parce que c'est une nécessité les problèmes touchant à ce développement agricole. Il m'a fallu aussi suivre de près les négociations européennes. J'y ai été directement mêlé et c'est moi-même qui ai refusé lors du sommet de Londres de consentir aux propositions qui m'étaient faites et qui ai posé en condition une meilleure réponse au problème du lait, une meilleure réponse au problème des productions méditerranéennes et une position tout à fait différente de celle qui m'était soumise quant à la fixation des prix agricoles.

- J'observe que, selon les catégories de producteurs, les situations sont différentes et que d'une façon générale la France doit préserver, dans-le-cadre du marché commun agricole, la position qui est la sienne. Certains pays ont tendance à réduire comme peau de chagrin la politique agricole commune parce que celle-ci n'est qu'une partie secondaire de leur économie. Mais l'Europe est un tout et la Communauté `CEE` ne peut être examinée dans son devenir que sous tous ses aspects. A quelle logique obéirait-on si la France acceptait de voir réduire la politique agricole commune - dont il faut modifier bien des ressorts et bien des procédures - et dans quelle position serait la France si elle laissait à d'autres pays, qui pourraient connaître des avancées industrielles, de larges chances de leur progrès, tandis que nous renoncerions à l'une de nos productions dominantes.

- Cela a été répété sans arrêt, notamment au-cours de ces dernières semaines. Cette politique a été fort bien défendue, je l'ai dit, par ceux qui en avaient la charge. Nous parvenons aujourd'hui à une fixation des prix agricoles très supérieure à ce qui avait été prévu par les organismes compétents et à ce qui était voulu par la plupart de nos partenaires. De telle sorte que touchant à de nouvelles productions comme le vin et assurant aux productions dites traditionnelles au-sein de cette communauté - dont l'axe est plus au nord qu'il ne le faudrait - nous avons pu à la fois proposer d'élargir le champ de cette politique et resserrer son dispositif.\

Alors le bovin, l'ovin, le porcin, la politique agro-alimentaire, le bois, la forêt, la politique des abattoirs ? De tout cela je parlerai ce soir d'autant plus que les professionnels seront là et qu'ils poseront les questions à leur façon. J'ai eu le plaisir hier soir d'avoir à mes côtés l'un des

principaux responsables régionaux du monde agricole qui s'exprimait avec beaucoup d'amabilité car nous nous connaissions déjà depuis longtemps mais qui n'avait pas sa langue dans sa poche, pas plus que ne l'auront les autres pour marquer ses préférences et les nécessités, selon lui, de l'agriculture française. Réservez-nous donc pour ce moment.

- Je voudrai dire dès maintenant que l'ONIBEV participera au financement d'une filière d'abattage spécialisée pour les ovins et que le fonds d'intervention d'aménagement du territoire `FIAT` attribuera 2 millions de francs au Limousin comme subvention exceptionnelle pour accroître la capacité d'abattage sur place et que la reconstruction de l'abattoir de Limoges sera engagée dès 1983. Tout cela parmi d'autres mesures dont je parlerai davantage, je vous l'ai déjà dit.

Pour ce qui touche à l'industrie et particulièrement à l'industrie de la céramique traditionnelle implantée dans votre région, dans le cadre de la politique nationale de la recherche, l'Etat aidera à la constitution à Limoges d'un pôle de recherche et technologie en céramique à vocation nationale, afin de favoriser le développement du potentiel de recherche et d'engager des actions de transfert des connaissances en direction du tissu industriel en 2 étapes :

- Dans la période 1982 - 1985 seront affectés dans les laboratoires de Limoges une quinzaine de postes de chercheurs, d'enseignants chercheurs et d'ingénieurs techniques, dans le cadre des procédures de recrutement habituelles. La construction de 500 m<sup>2</sup> de hall technologique et de bureaux bénéficiera d'un crédit de deux millions de francs de la DATAR.

- L'acquisition de matériel scientifique, à concurrence de 5 millions de francs, sera effectuée par les ministères de l'éducation nationale, et de la recherche et de la technologie.

- Au vu d'un programme scientifique établi par les responsables scientifiques et débattu par les instances nationales compétentes, le ministère de la recherche et de la technologie et le ministère de l'éducation nationale seront chargés d'établir le programme de développement du centre et son suivi en liaison avec les responsables régionaux, les organismes concernés et le ministère du plan et de l'aménagement du territoire.

- Un comité scientifique interministériel d'orientation et d'évaluation sera mis en place à cet effet.

- Quant à la deuxième étape de ce plan, elle sera examinée au vu des résultats scientifiques obtenus et des collaborations nouées avec les partenaires industriels.

- Un centre de transfert technologique en céramique industrielle établi avec l'université, l'Ecole nationale supérieure de céramique et l'Institut universitaire de technologie `IUT`, sera créé à Limoges.

- Le ministère de la recherche et de la technologie, le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'industrie détermineront, d'ici à la fin de l'année actuelle 1982, les modalités de la création de ce centre en liaison avec les instances régionales et le ministère du plan.

Oh ! Je sais que dans votre région, un département plus défavorisé encore, la Creuse, réclame depuis des années un programme spécial de développement économique. Je voudrais en indiquer les conditions de lancement. Dès que les nouveaux règlements européens auront été arrêtés, le gouvernement français proposera aux instances européennes la mise en oeuvre d'un programme intégré communautaire de développement, mobilisant les fonds européens, dont l'aire d'application géographique englobera, en tout état-de-cause le département de la Creuse.

- D'ores et déjà, il est décidé de proposer à la région du Limousin d'engager, sur les années 1983 - 1985, un programme spécifique de développement économique de la Creuse bénéficiant de dotations spéciales, s'ajoutant aux crédits normaux des ministères concernés et du FIDAR, de plus de 8 millions et demi de francs par an. Le programme spécifique de développement économique de la Creuse fera donc l'objet d'un contrat entre l'Etat et la région Limousin auquel sera associé le département de la Creuse. Il portera sur le maintien, l'organisation et la diversification des activités économiques axées sur la valorisation optimale sur place des ressources locales et sur la formation des hommes.

- Les investissements portant sur l'amélioration des services publics seront inscrits à ce programme dans la mesure où ils seront directement liés et nécessaires à la réalisation d'un véritable projet économique. Les ministères intéressés je les ai pour la plupart cités sont chargés

dès maintenant, conjointement avec le président du conseil régional du Limousin et le président du conseil général de la Creuse, d'établir ce programme dans-le-cadre d'une large concertation. Et j'ai déjà dit que les ministères compétents assureront avec les préfets les coordinations techniques.\

A ces quatre dossiers, considérés par vous, élus du Limousin, et à-juste-titre comme prioritaires, je voudrais en ajouter trois. Vous avez pu constater, mesdames et messieurs, à quel point étaient mêlés dans mon propos, comme ils l'ont été dans le propos de M. Louis LONGEQUEUE, les problèmes industriels et les problèmes universitaires. En effet, tout ce qui touche à ce département met finalement l'accent sur les problèmes de la recherche. Cela montre bien à quel point la combinaison de la recherche et de la technologie met en jeu à la fois les recherches de l'esprit, le passage à l'application industrielle et la marche de l'industrie.\

Vous disiez tout à l'heure, monsieur le président, qu'il existait une sorte de pacte colonial qui faisait qu'un certain nombre de régions dont la vôtre, productrices de matières premières, se voyaient privées du bénéfice de cette économie, chacun sachant que les produits finis et semi-finis sont ceux qui représentent le maximum de valeur ajoutée et donc que c'est là que se situe la richesse. Il est vrai que dans les relations entre le monde industriel et le tiers monde ce processus continue à dominer la -nature des échanges mondiaux. Les matières premières soumises à la spéculation et pas toujours aux véritables lois du marché, comme on dit, offrent la possibilité sur les territoires des pays avancés de les développer et des les transformer et donc de s'enrichir. Cela est vrai dans de nombreux domaines. Vous avez parlé de l'uranium pour ce qui vous concerne. Les agriculteurs auraient pu parler d'un certain nombre de leurs produits qui, nés et élevés dans leur région, vont en réalité enrichir d'autres régions, celles, par exemple, où peut être fourni un aliment industrialisé. Et l'on pourrait ainsi démultiplier les comparaisons.

- Ce qui est vrai c'est que ce pacte colonial non exprimé existe. Il faut donc tenter autant que possible, conformément à la fameuse expression : "Vivre et travailler au pays", tenter d'installer les industries de transformation à l'endroit le plus proche du site de production.

- Oh je sais que ce n'est pas facile et qu'il faudra du temps pour y parvenir ! Il est dommage qu'on n'ait pas commencé véritablement plus tôt ! Tel est l'objet, en tout cas, qui retint mon esprit.\

Vous avez parlé de l'uranium, du nucléaire, de réacteurs expérimentaux. Oui, les technologies nouvelles peuvent ne pas servir le trésor minéral qui se trouve dans votre sous-sol £ cependant, le rôle n'est pas fini, loin de là, il ne fait que commencer, de cet uranium désiré et redouté ! La centrale nucléaire se trouve, en effet, située à la limite de la région Limousin et de la région Poitou-Charentes. Vous redoutez que, se trouvant très largement vers l'aval, vous risquiez de voir toutes les retombées économiques échapper à votre région £ non pas que vous vous plaigniez qu'elles puissent profiter à d'autres mais vous voudriez bien en savoir largement votre part.

- Eh bien ! Mesdames et messieurs, dans cette question si controversée de la création et de la mise en place des centrales nucléaires, il ne tient qu'à vous de faire des propositions qui vous paraîtront les plus justes. Vous savez à quel point le gouvernement, faute de pouvoir consulter autant que nous l'aurions désiré les populations - les termes constitutionnels s'y opposant dans l'état actuel des choses - a décidé de restituer aux élus locaux leurs pouvoirs. Les élus, jusqu'à ceux de la plus petite comme rurale, sont suffisamment représentatifs de la population pour qu'on puisse avoir une indication de tendance. Il appartient donc à la région du Limousin de prendre ses initiatives et si ses initiatives vont dans le sens d'une implantation, eh bien je puis vous dire que le gouvernement retiendra cette proposition. De ce fait, vous pourrez doubler les productions dont les retombées permettront, sur-le-plan de l'emploi et de l'utilisation de l'énergie, de retenir en Limousin le maximum de ce qu'il sera possible. Mais, dans l'état présent des choses, il est difficile d'imaginer que le gouvernement puisse décider de déplacer l'implantation présentement retenue de la centrale nucléaire qui irriguera votre région à son point de jonction avec la province de l'Ouest.\

J'ai parlé tout à l'heure de quelques dossiers considérés par vous comme prioritaires £ j'y reviens.

- Le premier concerne le développement universitaire de Limoges en sus du pôle national de

recherche et de technologie en céramique dont je viens de vous parler. Je puis vous indiquer que ce développement sera assuré par un concours financier de l'Etat pour la deuxième tranche de l'Institut de gestion de l'énergie et le développement de l'Institut de l'eau et de l'Institut bio-limousin. Dans le cadre de la réforme de la carte universitaire, l'Etat apportera une attention particulière aux demandes émanant de l'université de Limoges, en particulier, en ce qui concerne le droit et les sciences économiques.

Le second dossier évoqué concerne la création d'une société limousine de garantie. Le ministre de l'économie et des finances Jacques DELORS, ici présent, en liaison avec le ministre du plan et de l'aménagement du territoire Michel ROCARD, procèdera à une analyse des conditions dans lesquelles les entreprises petites et moyennes du Limousin accéderont aux différentes formes de concours financiers et notamment au concours en fonds propres. En fonction de cette étude qui sera achevée je le pense, avant le 15 juin, le projet de création d'un organisme provisoirement dénommé "société limousine de garantie" sera soumis à l'examen des partenaires économiques locaux et de la région.

- Il est vrai que si l'on considère l'extraordinaire tissu des petites et moyennes entreprises - hors desquelles et sans lesquelles il serait impossible d'assurer le développement de notre économie, qui ne manquent ni d'intelligence ni d'audace, mais qui manquent généralement de moyens - il faut que, avec courage et sens de la prévision, nous soyons en mesure de mettre à leur disposition, en les invitant naturellement à participer d'elles-mêmes à cette série d'initiatives, des possibilités de trouver des concours techniques et des concours financiers, et peut-être, de s'unir et de s'associer volontairement - personne ne les y contraindra - de telle sorte qu'elles puissent assurer leur présence sur le marché national et sur le marché international souvent hors de leur portée.

- Si l'on fait le détail des exportations françaises, on s'aperçoit qu'elles sont, par le malheur des temps, et bien que nos réussites soient grandes, concentrées sur un relativement petit nombre d'entreprises.

- C'est ainsi que j'ai constaté, il y a peu, au Japon que sur les 100 principales entreprises françaises, 20 à 25 seulement avaient songé à réaliser quelques projections dans ce peuple de 110 000 000 d'habitants, l'un des trois qui se trouve à la tête de la technologie moderne. Lorsque j'ai parlé des problèmes énergétiques, j'aurais dû préciser au passage que l'éventuelle implantation à Civaux de deux tranches électro-nucléaires n'aura aucune incidence, selon les informations qui m'ont été transmises, sur l'hydrologie du Limousin. Là se pose un problème qui intéresse les chercheurs : il faut évidemment que la gestion actuelle du régime des eaux dans cette région n'en soit pas affectée.

- Lorsque vous avez fait allusion tout à l'heure à l'exploitation des ressources énergétiques du Limousin vous saviez mais je tiens à le dire, devant cette assemblée, que la COGEMA mène d'importantes activités dans votre région : 1350 personnes sont employées dans l'exploitation minière et la concentration des minerais.

- 520 personnes sont occupées à des activités connexes à Limoges et à Bessines, étude des procédés de traitement des minerais d'uranium et analyse, moyens communs d'entretien et gestion du gros matériel minier, activités de sondage, etc...

Voici, quelques réponses que je voulais apporter au cours de cette matinée studieuse et nécessaire. Si j'ai, au cours de la journée d'hier, tenu à m'adresser, bien au-delà du Limousin, à la population de notre pays pour lui indiquer quelques grandes directions et surtout les axes d'une volonté, si j'ai tenu à en appeler à l'unité de la nation dans le respect des objectifs choisis par la majorité, c'est-à-dire l'exercice tout simple de la démocratie, il n'en reste pas moins que nous ne saurions rendre utiles ces voyages si nous ne nous attaquons pas, par discussions avec les représentants qualifiés, à l'étude des problèmes concrets, même jusqu'au détail.

- Bien entendu dans l'ensemble de cet exposé, vous apercevrez des points sur lesquels il n'y aura pas de réponses à certaines de vos questions. Je crois avoir multiplié autant que possible les réponses positives mais vous n'imaginez pas que je vais, pendant les six années de mandat que j'ai encore devant moi, aller de région en région en distribuant par exemple un argent qui n'existerait pas.

- En effet, s'il suffisait que je me déplace dans tel ou tel point de la France pour qu'aussitôt soient résolus les problèmes qui s'y posent je pense que mon devoir serait de prendre l'avion, l'hélicoptère, les trains où les routes lorsqu'ils existent et de passer ces six années de nuit et de jour à circuler £ je rendrais beaucoup plus de services qu'en restant à Paris.

- Mais, les choses ne se posent pas comme cela ! Je dois dire oui ou je dois dire non. J'essaie de dire oui à ce qui me paraît important et de dire non à ce qui me paraît secondaire. Si j'écoute avec le plus grand intérêt ce qui m'est dit par les responsables qualifiés je considère que mon devoir est aussi, tenant compte de l'équilibre national, de me refuser à des réponses trop faciles pour le seul plaisir de faire plaisir.

- J'ai traité hier à Aubusson d'un plan d'aide à la tapisserie £ je n'y reviendrai pas. J'ai indiqué que je m'adresserai aux organisations agricoles. Pardonnez-moi donc si je ne vais pas plus loin dans ces directions ce matin, devant vous.\

L'université ! C'est une de vos réussites, non seulement parce que déjà, dans certaines disciplines, vous avez fait la démonstration que vous pouviez vous placer en tête de la recherche et de la réflexion, mais aussi parce que cela dote votre région d'un potentiel intellectuel et créateur qui proposera à la jeunesse, à celle qui précisément hésite encore, ce qui vous en reste et qu'il faut absolument fixer au pays, l'envie d'y rester, non seulement parce que c'est un besoin de l'homme moderne que de rester dans-le-cadre de son horizon, mais aussi parce qu'elle sentira qu'elle peut accomplir sa vocation, ici même, plutôt que d'être contrainte de chercher l'emploi et de passer ailleurs le reste de son temps jusqu'à la retraite avant de revenir au village, tandis que toutes les richesses de l'activité d'une vie auront été consacrées à d'autres régions de France.\

Oui, j'ai tenu à m'exprimer le plus précisément possible, et pourtant je vois le champ si largement ouvert des informations que j'aurais pu vous apporter ! Tout à l'heure je me rendrai dans une usine qui lutte, elle aussi, pour conquérir des marchés. Je pourrais dire par exemple aux responsables et aux travailleurs de cette usine que le ministère de l'intérieur va commander à Renault Véhicules Industriels cinquante camions pour lutter contre les incendies, en-particulier les incendies de forêts. Cela représente un coût de seize millions de francs et ce crédit figure au budget de 1982.

- Si nous allions, ici et là, en nous intéressant au développement particulier de telle ou telle forme d'industrie, vraiment je crois que vous comprendriez à quel point j'ai voulu procéder à l'examen le plusq exhaustif possible.

- De même récemment, dans un autre pays, j'ai eu à me préoccuper des exportations d'une moyenne industrie d'un département voisin de la région Limousin, parce que nous avons lancé un plan très ambitieux dans le domaine de l'électronique. Nous voulons que les micro-processeurs français se situent au premier rang, et cela nous est possible. Un symposium qui s'est déroulé à Tokyo avec les 15 principaux industriels et chercheurs français et une cinquantaine des principaux responsables du Japon nous a montré que pour la moitié des cas la France se situait en tête de la connaissance d'aujourd'hui. Et j'ai été heureux de constater que certaines entreprises de ce pays-ci étaient déjà en mesure de participer d'une façon victorieuse à la concurrence internationale.\

Enfin, c'est dès maintenant qu'il faut faire l'apprentissage des relations nouvelles qui doivent naître entre régions dans la nations, des nouvelles solidarités et des nouvelles compétitions et des nouveaux leviers disponibles pour peser sur le chômage et sortir de la crise.

- J'ai évoqué hier à Guéret les quelques données fondamentales autour desquelles doivent s'organiser nos réflexions.

- On ne comprendrait rien à la crise si on ne savait que, dans la nouvelle révolution industrielle que nous vivons, la mutation technologique accélérée exige l'adaptation des travailleurs par une information économique et donc une plus grande participation à la connaissance et à la décision, chaque fois que cela est utile, bien entendu, et par une meilleure formation : adapter, par exemple, le développement de l'enseignement technique £ doter les CEG et les CES d'un minimum d'équipements et faire que les lycées d'enseignement techniques forment les filles et les garçons aux métiers qu'ils pourront exercer ainsi qu'aux métiers qui correspondront, quelques

années plus tard, à ceux qui marqueront la capacité victorieuse de la France dans le champ industriel.\

Voilà pourquoi tout en soutenant des industries en péril dont nous ne pouvons pas nous passer, sur lesquelles on avait fait trop facilement une croix - je pense à la sidérurgie, au textile, je pense même à des ressources d'énergies dans le mesure où c'est imaginable, à la production du charbon - j'estime qu'il nous faut en même temps soutenir les industries en expansion, mais menacées à terme, si nous ne prévoyons pas l'investissement dans un plan à long terme, je pense à l'automobile.

- En même temps, voyez l'immensité de l'effort, il faudrait déjà s'engager hardiment dans les industries dites de pointe qui nous mettront en mesure, après la mutation technologique que nous sommes en-train de vivre, de résister aux transferts des industries du vieux monde industrialisé vers des pays nouveaux, qui ont raison de se défendre mais dont on peut dire aussi que parfois, pas toujours, ils ne supportent pas les charges que le progrès de la civilisation nous a conduit à mettre en oeuvre sur-le-plan de la réalité des salaires ou de la protection sociale ou bien de l'exercice de la vie professionnelle et syndicale dans-le-cadre d'une démocratie et non pas dans la soumission obligée des masses de travailleurs vivant dans les pays de dictature.\

Contre cela, sans négliger bien entendu d'autres aspects qui me sont chers, qui correspondent à ma pensée sur la connaissance de notre société avec cette sorte d'évasion du vieux monde capitaliste se détruisant lui-même à la -recherche des marchés et des implantations là où cela paraît le plus commode, désertant les lieux où il est né et allant, sans tenir compte davantage de la structure économique et sociale où il a pu prospérer, profit pour profit, et seulement profit, délaissant les peuples, abandonnant les travailleurs, recherchant l'inflation pour le bénéfice immédiat et le développement du chômage, contre tout cela, dis-je, il faut, mesdames, messieurs, lutter.

- Le gouvernement d'aujourd'hui, le gouvernement de la République tel qu'il est ressorti du choix des citoyens, c'est certes et à l'évidence un gouvernement qui veut accroître les chances de chacun et donc non pas créer, comme on l'a dit, je ne sais quel égalitarisme absurde ou forcené. D'abord, l'égalité des chances à donner à chacun £ et, à-partir de là réduire les disparités et les inégalités dont beaucoup sont choquantes et même insupportables. Mais c'est en même temps bien au-delà de cet objectif social, un gouvernement qui a considéré dans son ampleur l'obligation économique autour d'une industrie qui, de plus en plus, sera une industrie de haute capacité technologique, où l'homme, sans abandonner son dû, sera mis en mesure de conduire l'évolution non plus de la subir...\

Faire disparaître toutes les formes d'exploitation de l'homme par l'homme, mais aussi les formes d'exploitation de la nature sur l'homme, par la recherche sous toutes ses formes, y compris la recherche biologique et la recherche médicale, permettre à l'homme d'aujourd'hui de rendre sa vie plus utile tout le temps qui lui sera donné, voilà ce que nous cherchons. Bref, nous voulons que la France entre de plein pied dans le monde moderne de la création, de l'initiative, de l'audace industrielle, sans oublier nos richesses naturelles qui font que, dans un pays comme le Limousin, on sait bien que les vertus profondes restent là autour des relations de l'homme et la nature, de l'homme et de son travail. L'exemple nous en est donné depuis toujours par le monde paysan dont on connaît la réduction, mais qui n'en représente pas moins, beaucoup plus qu'une tradition, une avancée possible de la France dans le monde moderne.

- Mesdames et messieurs, voilà ce que je voulais vous dire, ce matin, en m'excusant encore d'avoir été contraint par les circonstances de tenir lieu un peu de tout, c'est-à-dire de vous dire ce qu'auraient pu vous dire le ministre de l'économie ` Jacques DELORS ` , le ministre des transports ` Charles FITERMAN ` , le ministre de l'éducation nationale ` Alain SAVARY ` , le ministre de la formation professionnelle ` Jacques RIGOUT ` , le ministre des affaires européennes ` André CHANDERNAGOR ` , le ministre du plan ` Michel ROCARD ` , de l'agriculture ` Edith CRESSON ` , etc ... chacun a une compétence établie. Mon rôle est de rassembler les données qui font, qu'à-partir d'une série de politiques particulières, il existe une politique de la France et de cette politique-là, mesdames, messieurs, je suis comptable. Merci.\